

Alcatel-Lucent: jolis contrats au Japon et au Nigéria

Après avoir douché les observateurs et les marchés en publiant des résultats [très inférieurs](#) aux attentes, Alcatel Lucent espère à nouveau rassurer en communiquant sur la signature de gros contrats.

L'équipementier annonce ainsi avoir conclu un accord avec l'opérateur japonais Softbank Mobile pour la fourniture d'un réseau d'accès mobile haut débit (3G et HSDPA) dans la pays. Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé.

« Cet accord renforce la position d'Alcatel-Lucent sur le marché japonais. Il permet par ailleurs à Softbank d'étendre la couverture et la capacité de son réseau à l'intérieur des bâtiments, et de profiter de nouveaux débouchés », explique le groupe dans un communiqué.

« Le Japon est un marché stratégique pour Alcatel-Lucent », déclare Frédéric Rose, Président des activités d'Alcatel-Lucent en Asie-Pacifique. « Cet accord avec Softbank représente un véritable vote de confiance en faveur de nos solutions mobiles et une preuve incontestable de notre présence croissante dans ce pays. Il met également en lumière les atouts d'Alcatel-Lucent qui permet de fournir à nos clients des solutions fixes et mobiles leaders du marché ainsi que des innovations de pointe. »

Techniquement, il s'agit d'améliorer la réception indoor du haut débit mobile. Le réseau comprendra des milliers de picocellules qui représentent un rayon et une couverture moindres que les cellules standard, mais qui permettent d'obtenir un signal plus puissant et des débits de données plus élevés que ceux actuellement disponibles sur le marché. Le HSDPA permet de dépasser allègrement le megabit par seconde de débit contre moins de 400 kb/s pour l'UMTS.

S'il s'agit d'un premier gros contrat pour les jeunes mariés Alcatel et Lucent, il illustre aussi de la première utilisation des actifs 3G de Nortel acquis l'an dernier par Alcatel.

L'équipementier a également annoncé avoir signé plusieurs contrats avec Globacom, deuxième opérateur télécoms du Nigeria, pour un montant total de **600 millions de dollars**.

Les contrats concernent le déploiement de réseaux fixes et mobiles et de solutions de réseaux de nouvelle génération, précise le groupe dans un communiqué.

« Selon les termes de l'accord, Alcatel-Lucent portera la capacité actuelle du réseau mobile de Globacom de 12 millions actuellement à 35 millions d'abonnés d'ici la fin de l'année 2007 », ajoute Alcatel-Lucent.